

RAPPORT

FINANCIER

2023

Sommaire

Compte de résultat du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023.....	2
Résultat net.....	2
Analyse des produits.....	2
Ressources propres.....	2
Subventions d'exploitation.....	4
Subventions d'investissement.....	5
Analyse des charges.....	7
Bar et restaurant.....	7
Prestations de services.....	8
Salaires.....	8
Investissements.....	8
Conclusion.....	9
Bilan au 31/12/2023.....	10
Actif.....	10
Passif.....	10
Conclusion.....	10
Budgets comparés 2019-2023, prévisionnel 2023.....	10
Bilan et Compte de résultat 2023.....	11

Le Jardin Moderne
11 rue du Manoir de Servigné
35000 Rennes

02 99 14 04 68 / www.jardinmoderne.org

SIRET : 419 541 719 00011
APE : 9001 Z

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Résultat net

L'exercice comptable de l'association, du 01/01/2023 au 31/12/2023 présente un résultat net excédentaire à hauteur de **+ 26 791,38 €** pour une première année complète **d'activité post covid**.

Ce résultat excédentaire est à pondérer puisqu'il est principalement lié à la reprise sur provision pour risques comptabilisée en 2020 dans la perspective d'un potentiel remboursement des aides Covid URSSAF pour un montant de **29 439 €** et d'une reprise sur provision des indemnités de fin de carrière pour un total de **9 478 €**.

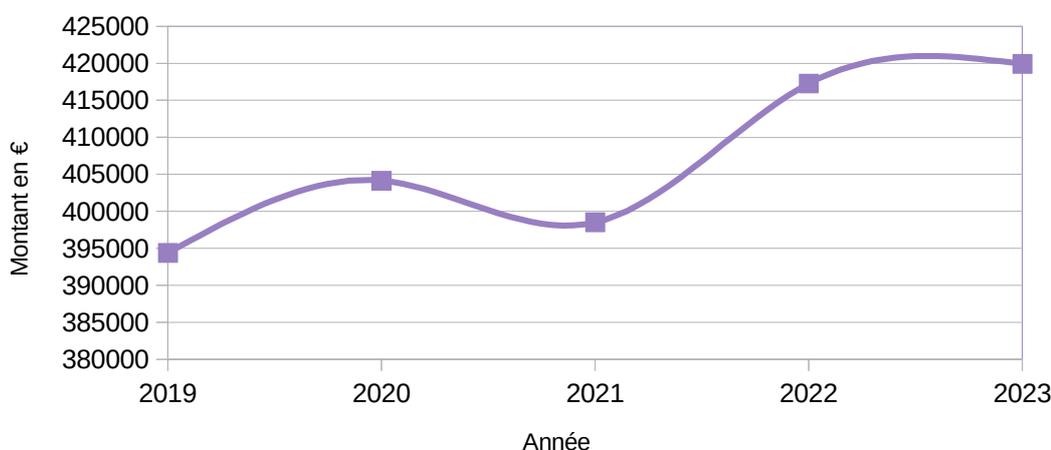
En excluant ces deux événements comptables exceptionnels le résultat serait déficitaire de **12 127€** et nous doit nous amener à nous questionner sur l'équilibre économique fragile de l'association et sur sa consolidation.

Analyse des produits

Ressources propres

En 2023, nous notons une hausse significative du chiffre d'affaire qui atteint **372 964 €** en hausse de 16 % par rapport à 2022, qui présentait un chiffre d'affaires de **322 464 €**. Le bon fonctionnement des activités de formation, de répétition et de bar restauration a permis de générer des ressources propres en hausse par rapport aux années précédentes.

Variation du chiffre d'affaires entre 2019 et 2023



Les recettes de **bar** continuent leur progression grâce au bon déroulement de tous les événements organisés par les associations et par le Jardin Moderne. Ceci est notamment dû à l'augmentation de la jauge maximum lors des événements en plein air, qui a été portée à 700 personnes. Les recettes totales de bar sont ainsi chiffrées à 161 397€ en 2023, lorsqu'elles atteignaient un total de 105 227€ en 2019. Ces ressources sont indispensables pour assurer l'équilibre budgétaire global du Jardin Moderne, permettant de garantir par ailleurs l'accueil des événements organisés par les associations.

L'activité de **répétition** a également bien fonctionné avec un retour des adhérent·es et l'accueil de nouveaux groupes. A noter que la location des studios (40 244€) a dépassé le chiffre de 2019 (39 319€). Le matériel loué aux artistes présente un chiffre en hausse. Le parc a été renouvelé avec des amplificateurs de bonne qualité et 2023 présente ainsi de bons chiffres sur la location (682€ en 2019 contre 3 885€ en 2023).

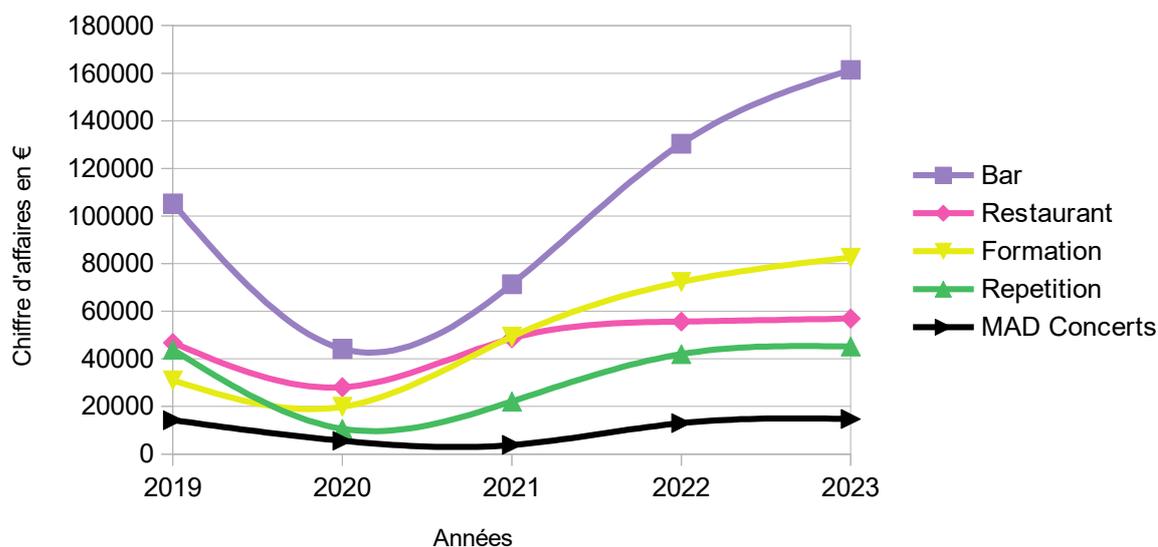
L'activité de mise à disposition (14 750€) liée aux **événements associatifs** dépasse là aussi le niveau de 2019 (11 440€). Cette hausse est principalement liée à la hausse du nombre d'événements accueillis en 2023. La grille de tarifs quant à elle n'a pas évolué depuis 2020 et pourra être revue pour correspondre au mieux à la réalité des charges engendrées par les événements.

Le **restaurant** a également bien fonctionné avec un chiffre d'affaires de 56 915€ en 2023, contre 46 716€ en 2019. Dans un contexte de hausse des prix d'approvisionnement en matières premières alimentaires, ce bon chiffre est à mettre en regard avec la baisse des coûts de marchandises (-1279€) qui permet de voir une augmentation de la marge brute du restaurant.

L'activité de **formation professionnelle** poursuit son développement. 2023 est la première année complète d'activité avec un prix de vente de 50€ de l'heure, permettant ainsi de renforcer durablement les ressources propres liées à cette activité. La prise en charge des formations par les OPCO (Opérateurs de compétences) est en effet souvent fixée à 50€ par heure, ce qui permet d'éviter la plupart du temps un reste à charge pour les stagiaires. Quant aux personnes sans emploi ne bénéficiant pas de droits acquis à la formation professionnelle, des parcours de formation peuvent être pris en charge intégralement grâce au partenariat avec le Conseil régional via la subvention Qualif-Emploi. Cette subvention de la Région est désormais stabilisée à hauteur de 40 000€ par an.

Enfin, on constate un retour des personnes adhérentes de l'association, personnes physiques comme personnes morales, avec un total de **cotisations** à 20 530€ au lieu de 18 390€ en 2022 .

Variation du chiffre d'affaires annuel par activité



Ainsi, nous pouvons noter les efforts notables de la structure pour augmenter la part de ses ressources propres dans son budget aujourd'hui à hauteur de 37 % et ainsi, continuer à soutenir l'équilibre du modèle économique de la structure.

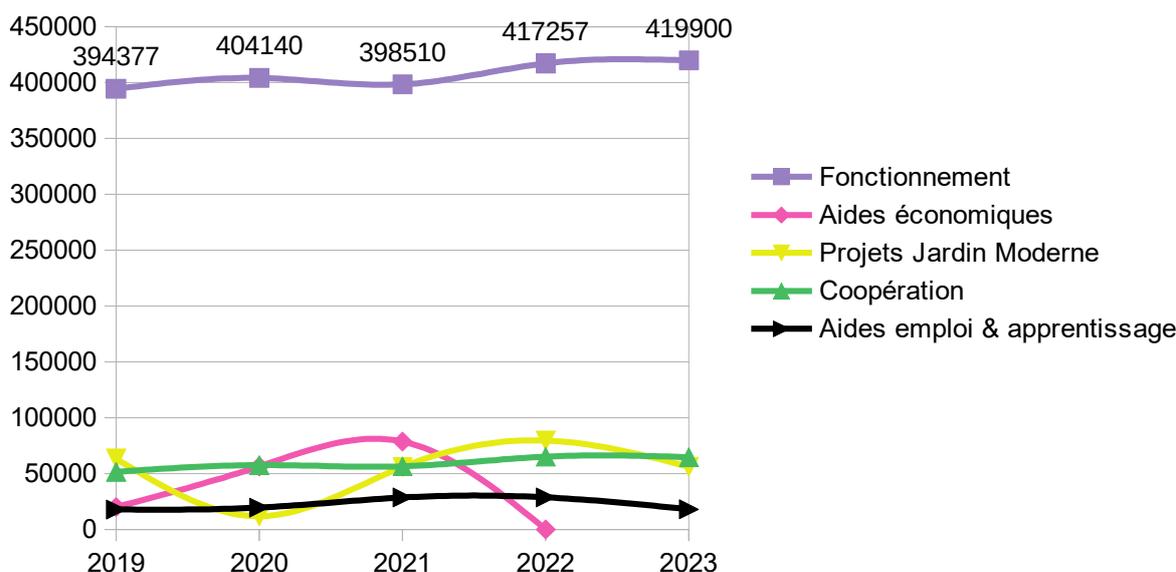
Subventions d'exploitation

Les subventions de **fonctionnement** sont en légère augmentation, avec un montant total de 419 900 € en 2023 (contre 417 257€ en 2022). L'évolution est due au montant de subvention accordé par le Département d'Ille-et-Vilaine, qui a augmenté de 3000 euros en 2023. Fait notable en 2023, la Ville de Rennes maintient sa subvention fléchée sur la prise en charge des consommations d'énergie (12 900€) alors même qu'elle ne refacture plus désormais la quote part de la consommation énergétique annuelle. Il s'agit donc d'une aide au fonctionnement supplémentaire bienvenue.

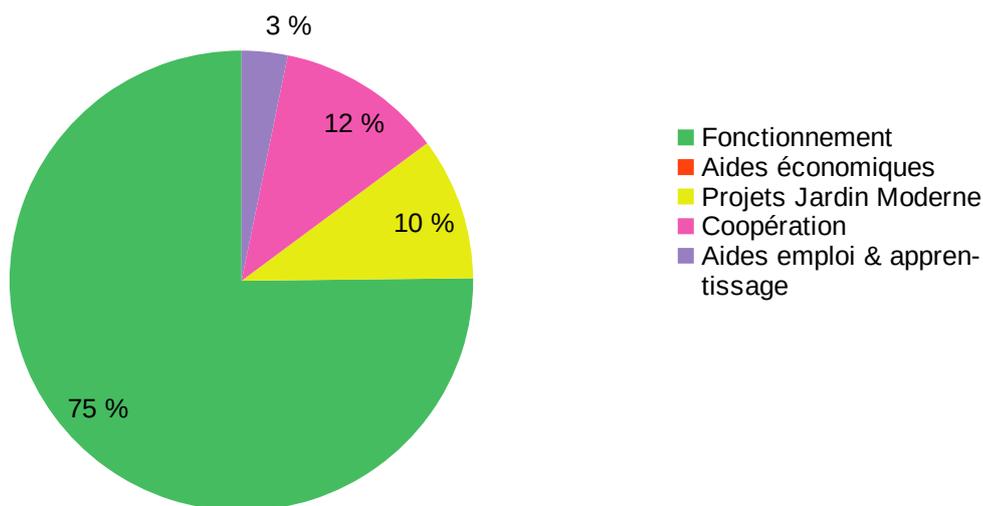
Le montant des **aides aux projets** accuse une baisse de 23 752€ qui doit être analysée avec précaution car l'association assure toujours le portage administratif des actions menées en coopération avec l'Antipode et l'Association Transmusicales et la subvention Qualif emploi qui était auparavant de 60 000 euros dépensés sur 18 mois est passée, sur les conventions 22-23 et 23-24 à 40 000 euros sur 12 mois ce qui explique la baisse observée. En 2023, les subventions aux projets atteignent un montant de 56 101€ pour les projets spécifiques au Jardin Moderne, et 64 728€ pour les actions menées en coopération.

Enfin, l'association bénéficie toujours de deux **aides à l'emploi** associatif (17 968€).

Variation des subventions annuelles par type



Répartition par type de produit



Subventions d'investissement

Dans des proportions moindres, l'association poursuit en 2023 le maintien d'un plan d'investissement visant à assurer la mise à niveau et le renouvellement des aménagements et équipements du Jardin Moderne. Elle sollicite pour cela les partenaires publics dans le cadre d'un plan de financement équilibré :

- CNM (Centre National de la Musique) : subvention de 14 000 €
- Conseil régional de Bretagne : subvention de 2 335 €
- Ville de Rennes : subvention de 14 074 €
- Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine : subvention de 5 000€
 - soit un total de subvention de 35 409 €, pour des achats à hauteur de 48 816,21 € soit une hausse de 2 556 € de subvention par rapport à 2022.

Le Jardin Moderne a de cette façon pu compléter son parc d'équipements scéniques, et améliorer la qualité d'accueil des publics lors des événements en plein air.

Reprises, fonds dédiés et autres produits

Pour rappel, l'association a choisi lors de la clôture des comptes de l'exercice 2021 de comptabiliser une **provision pour indemnités de fin de carrière (IFC)**, afin d'anticiper les dépenses importantes lors du départ en retraite des membres du personnel permanent. Le montant des fonds associatifs au passif avait alors été diminué de **85 067€**, compensé par la comptabilisation d'une provision du même montant.

Suite au départ de trois membres du personnel permanent en 2023, une reprise sur provision pour indemnités de fin de carrière a généré un produit sur l'exercice, à hauteur de **9 478 €**.

En effet, chaque année, en fonction des entrées/sorties du personnel permanent, mais aussi de l'évolution des marchés financiers et du taux de renouvellement du personnel dans la branche professionnelle de l'Animation, une réévaluation de cette provision donnera lieu soit à un produit (reprise), soit à une charge (dotation). En 2023 et à l'image de l'année 2022, compte-tenu de l'inflation et de la fin de contrat de trois membres du personnel permanent (pour lesquels l'association n'aura pas à verser d'indemnités de fin de carrière), une reprise sur cette provision a été comptabilisée. Il conviendra donc d'être vigilant sur les prochains exercices comptables, car une dotation de cette même provision pourra à moyen terme diminuer de façon importante le résultat net de l'association.

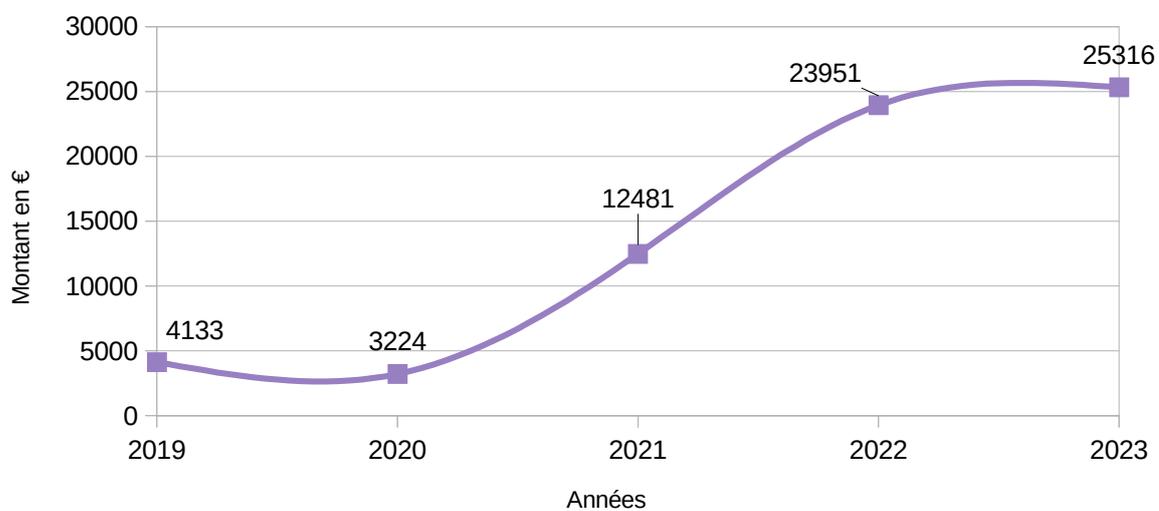
A noter aussi en 2023, la **reprise d'une provision** effectuée en 2020 en prévision d'une potentielle demande de remboursement aides accordées par l'Urssaf sur la période Covid. Les trois ans de prescription étant dépassés, cette somme ne peut désormais plus être réclamée par l'Urssaf et doit donc être reprise ce qui vient impacter le résultat 2023 en produit à hauteur de **29 439€**

Les **transferts de charges** sont principalement constitués des avantages en nature repas du personnel et des prises en charge des formations par l'OPCO Uniformation.

L'utilisation des **fonds dédiés** atteint un montant total de **34 116€**.

Enfin, la **quote-part des subventions d'investissement** versée au résultat est chiffrée à **25 316 €**, et constitue l'amortissement comptable des subventions d'investissement citées plus haut. Ce chiffre est stable par rapport à 2022, il est le résultat de la poursuite des investissements avec un recours aux subventions pour équilibrer le plan de financement. Ce montant n'apparaît pas au résultat d'exploitation, mais au résultat exceptionnel. Il constitue pourtant un élément bien réel et régulier de l'exploitation de l'association.

Variation de la quote-part d'amortissement des subventions d'investissement



Le total des produits s'élève donc à **1 065 545€** soit une **augmentation de 6 %** par rapport à l'année 2022.

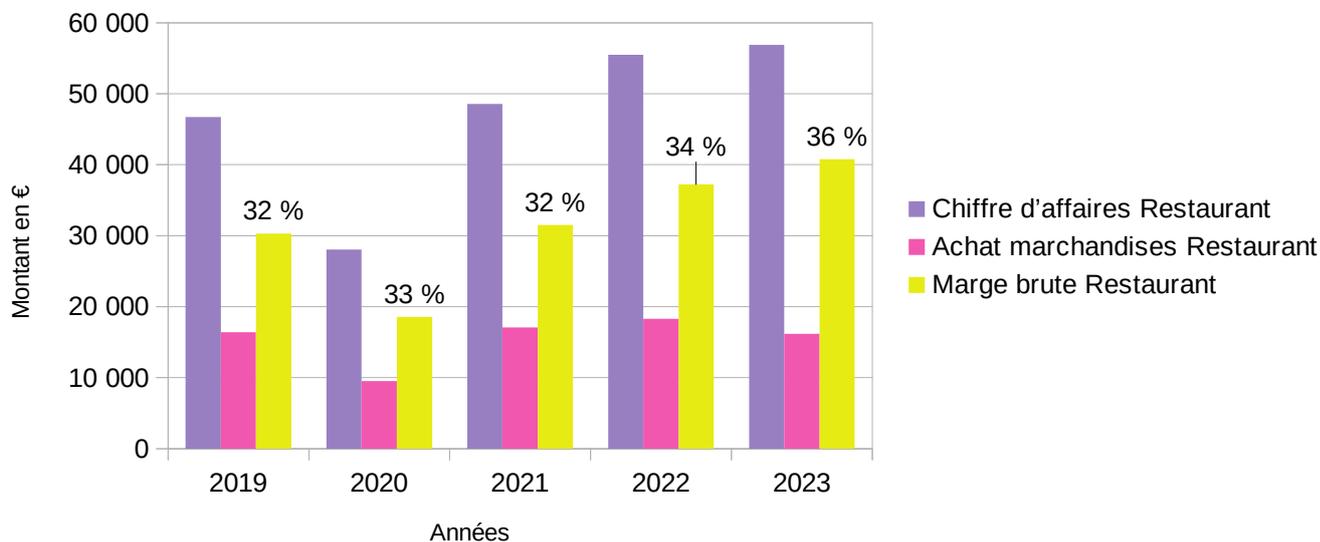
Analyse des charges

Les dépenses engagées par l'association sont le reflet d'une **inflation** croissante et d'une hausse de prix constatée chez la plupart des fournisseurs. L'association a par ailleurs poursuivi sa politique d'**investissement**. 2023 est aussi la première année complète avec 15 postes permanents depuis la création d'un **poste de chargée des relations aux publics** et à vu le départ et le remplacement de 3 salarié-es permanent-es. Le nombre d'événements ayant été plus nombreux en 2023, les charges de personnels (intermittent.es techniques, renforts bar) ont aussi été plus importantes.

Bar et restaurant

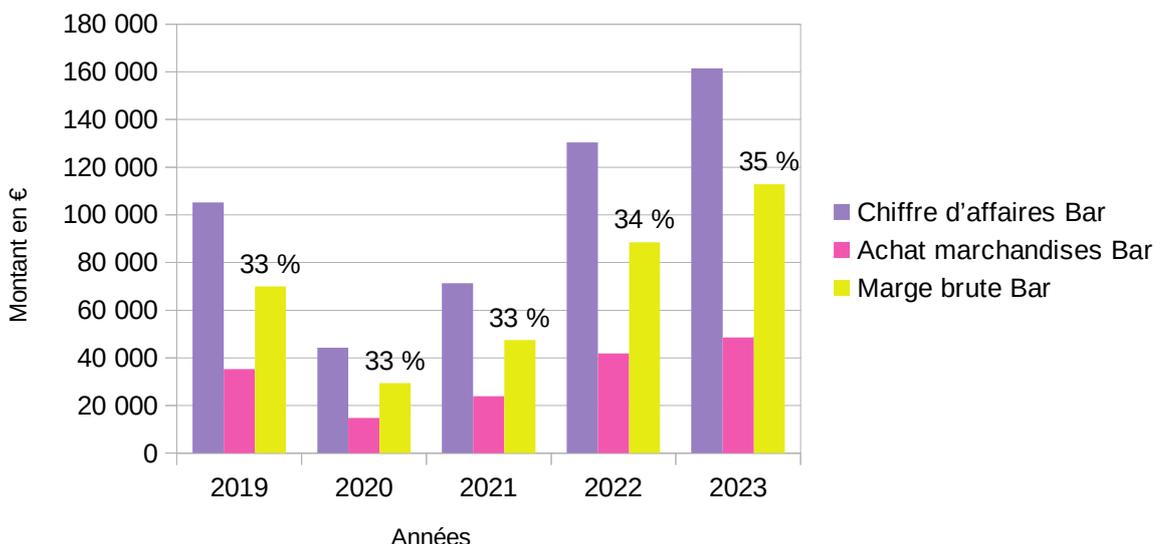
Le montant des marchandises alimentaires est en baisse par rapport à 2022 (-12%) et est associé à un chiffre d'affaires à la hausse, ce qui permet un taux de marge brute (hors salaires et fonctionnement) légèrement amélioré en 2023 alors même que les modes d'approvisionnement en circuit-courts ont été développés et malgré la hausse des prix appliquée par les fournisseurs.

Restaurant : variation de la marge brute



Les achats de marchandises relatives au **bar** sont en croissance de 18 %, conséquence directe de de la réalisation d'un bon chiffre d'affaires sur cette activité. La marge brute a progressé par rapport à 2019, conséquence de la mise en place des scènes extérieures avec une jauge portée en 2023 à 700 personnes, et une très bonne fréquentation sur chaque événement.

Bar : variation de la marge brute



Sur la restauration comme sur le bar, l'enjeu sera de maintenir au maximum une marge brute d'1/3 sur chaque produit pour garantir une gestion au plus juste des achats.

Prestations de services

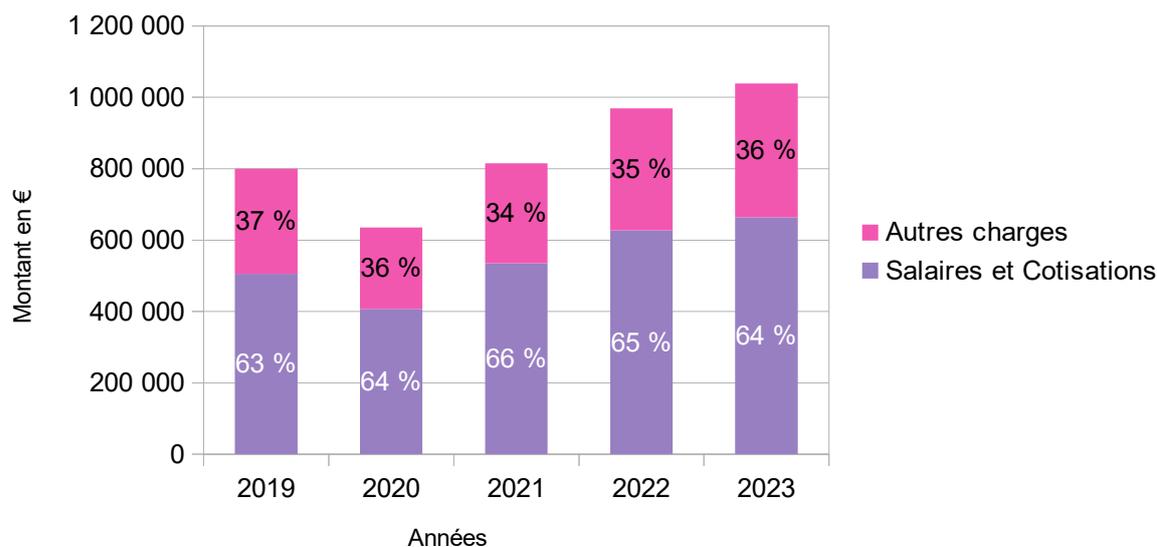
Le montant des **prestations de services en sous-traitance** (60 198€) est en hausse de 28 % par rapport à 2019. Parmi les postes de dépenses notoires, on trouve les prestations de sécurité des publics à l'occasion des concerts, les contrats de cessions conclus avec les structures de production, la prestation de refonte de la charte graphique ou encore la poursuite des ateliers de pratique à destination des artistes qui répètent au Jardin Moderne.

Salaires

La masse salariale poursuit sa croissance, avec un total de salaires et traitements de 663 831€ (+6 % par rapport à 2022). Cette hausse est due en partie à la pérennisation du poste de relations aux publics, à l'évolution conventionnelle des salaires et au départ de 3 salarié-es permanent-es.

Un projet comme le Jardin Moderne repose en grande partie sur les équipes salariées qui développent les activités. La part des salaires sur le total des charges a toujours été supérieure aux deux tiers du budget global. Cette part baisse légèrement en 2023, avec 64 % du budget global.

Part des salaires sur total de charges

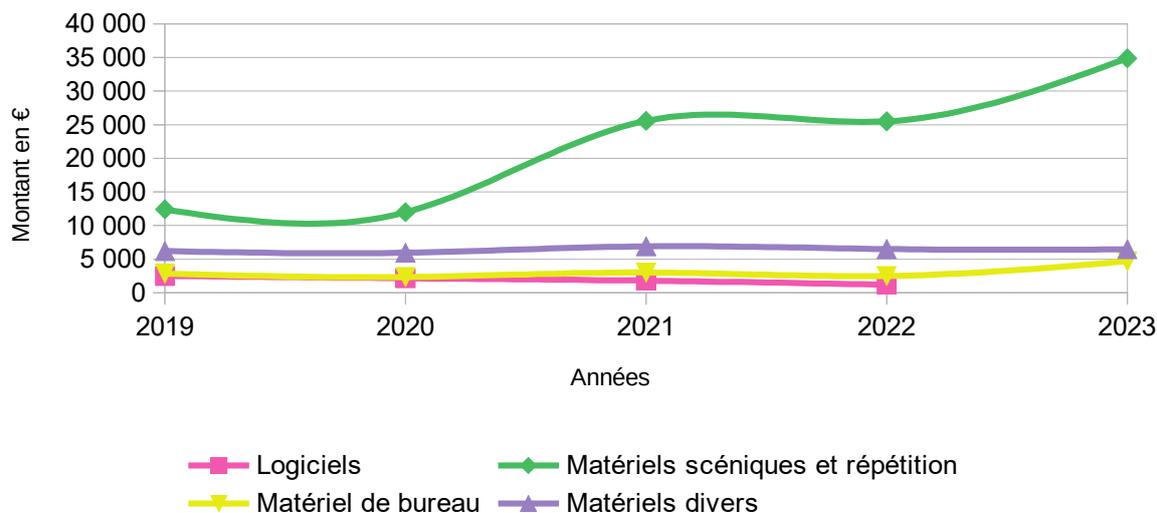


Investissements

Les dotations aux amortissements sont stables par rapport à l'exercice précédent (46 029€) avec la poursuite des investissements engagés depuis 2020 principalement sur le matériel scénique. La plupart des investissements réalisés depuis sont toujours en cours d'amortissement, et la poursuite des investissements en 2023 génère une hausse normale du montant de dotations.

Evolution des dotations aux amortissements

les investissements réalisés par Le Jardin Moderne



Sur cet exercice, une dotation aux investissements pour dépréciation a été ajoutée pour un montant de 1043 €. Elle traduit la mise au rebut de matériel.

Autres charges

Le montant des « autres charges » est constitué principalement par les droits d'auteurs versés à la SACEM, et par les prestations des artistes auteurs (graphisme, photographies). Ces charges atteignent un total de 9 885€ en 2023 en baisse de 22 % par rapport à 2022.

Charges financières

L'association termine en janvier 2024 le remboursement de deux emprunts bancaires contractés fin 2018 pour un capital total de 50 000€. Ainsi, les charges financières des intérêts liés aux prêts sont en baisse constante.

Le total des charges de l'exercice 2023 s'élève donc à **1 038 754 €, en hausse de 7% par rapport à l'exercice 2022.**

Conclusion

L'association poursuit la réalisation d'excédents successifs depuis l'exercice 2019. L'excédent 2023 étant lié à la reprise de provisions exceptionnelles, il serait plus juste d'évoquer que le budget de l'association, sans cette reprise, est déficitaire (-12 127 €) alors même que les activités du Jardin Moderne génèrent désormais plus de ressources propres. Si la situation est maîtrisée en 2023, elle augure des années plus difficiles où nous verrons une hausse constante des charges et au mieux un maintien sinon une baisse des subventions publiques. En effet, les alertes sur la situation financières des collectivités territoriales nous font craindre à terme une baisse du soutien aux associations culturelles. Si l'association est parvenue à renforcer la part des ressources propres, celles-ci atteignent un certain palier malgré quelques leviers qu'il faudra actionner (formation, augmentation des tarifs de mise à disposition et de répétition). Ces deux mécanismes conjugués

(hausse des charges et baisse du soutien) crée un effet ciseau qui vient creuser la trésorerie du Jardin Moderne et déséquilibrer structurellement le budget.

C'est la raison pour laquelle nous présentons un budget prévisionnel déficitaire sur les prochaines années où l'enjeu sera de trouver des leviers qui permettront de retrouver un équilibre économique structurel.

Bilan au 31/12/2023

Actif

Au 31/12/2023, le bilan comptable présente des immobilisations corporelles en hausse, grâce à la poursuite des investissements en 2023. Les **actifs immobilisés** par l'association atteignent désormais un montant net après amortissement de **173 286€** (167 477€ en 2022).

Compte-tenu des activités menées par l'association, le niveau des **stocks** demeure faible et observe une baisse en 2023.

Les **créances** sont essentiellement constituées de subventions à recevoir et qui ont été versées depuis. Aucun risque n'est constaté sur les créances clients.

Les **disponibilités de trésorerie** de l'association poursuivent leur baisse avec moins 71 623 € depuis le 31/12/2022 pour retrouver le niveau d'avant le covid. Cette baisse est en partie liée à un taux de réalisation budgétaire plus important sur une année normale d'exploitation et d'activité (sans covid) ainsi que des besoins en trésorerie qui ont augmenté en 2023 (reste à charge des investissements notamment). Les disponibilités permettent toutefois de mener l'ensemble des activités tout au long de l'année, tout en attendant le versement des subventions au premier semestre, sans besoin de recourir à un emprunt ou à un étalement des dettes à payer (171 797€ au 31/12/2023 contre 243 420€ de disponibilités au 31/12/2022, contre 278 272€ en 2021 et 156 742€ au 31/12/2020).

Passif

Avec la réalisation d'un **excédent de 26 791€**, les fonds propres de l'association sont encore renforcés. La situation nette au 31/12/2023 est de 190 118€ contre 163 326€ l'an passé. En comptabilisant les subventions d'investissement, qui augmentent en corrélation avec les montants d'immobilisations à l'actif et de dotations au compte de résultat, **le total des fonds propres est porté à 293 929€**, contre **257 044€** en 2022.

Le total des **provisions** diminue, en lien avec le montant de reprise indiqué au compte de résultat (- **38 918 €**) concernant la provision pour le versement des indemnités de fin de carrière (IFC) ainsi que la reprise de la provision pour charges comptabilisée en 2020 (aides Urssaf).

Concernant les **emprunts bancaires** contractés par l'association, sur un total de 50 000€ empruntés en 2018, il reste au 31/12/2023 un capital de **427€** à rembourser auprès de nos établissements bancaires, ce qui constitue un très bon indicateur.

Enfin, le total des dettes est en baisse par rapport à l'exercice précédent, il est essentiellement constitué des provisions habituelles pour congés payés et des dettes auprès des caisses de cotisations.

Conclusion

L'association renforce encore son niveau de fonds propres à l'issue de l'exercice ce qui permet au Jardin Moderne de pouvoir faire face à des imprévus. Sa gestion doit bien évidemment rester prudente. Elle doit s'assurer comme jamais du soutien des financeurs publics pour défendre un projet culturel ambitieux, mais dont l'équilibre ne saurait être assuré par ses seules ressources propres. Dans un contexte où les crises économiques et diplomatiques prennent le relai d'une crise sanitaire majeure, le soutien public aux activités culturelles est plus que jamais essentiel et fragile.

Budgets comparés 2019-2024, prévisionnel 2024

PRODUITS	2019	2022	2023	Prév 2024
Bar	105 227	130 386	161 397	161 720
Restaurant	46 716	55 651	56 915	58 652
Formation	30 911	72 274	82 512	86 000
Repetition	43 864	41 965	45 140	50 000
MAD Concerts	14 198	12 990	14 750	19 000
Bureaux partagés	8 796	7 929	8 054	6 300
Diverses	538	1 270	4 196	4 000
TOTAL Chiffre d'affaires	250 248	322 464	372 964	385 672
Fonctionnement	394 377	417 257	419 900	419 900
Aides économiques	20 000	0	0	
Projets Jardin Moderne	63 352	79 515	56 101	52 382
Coopération	51 500	65 066	64 728	12 228
Aides emploi & apprentissage	17 861	28 667	17 968	18 000
TOTAL Subventions	547 090	590 505	558 697	502 510
Cotisations	18 878	18 390	20 530	18 000
Reprises sur provisions et amortissements	13 268	22 464	49 472	5 000
Utilisation des Fonds dédiés	3 698	29 992	34 116	35 012
Autres produits	4	21	17	4 115
Produits financiers	275	1 062	2 284	2 250
Produits exceptionnels (dont sub équipement)	4 152	24 086	27 465	28 000
TOTAL PRODUITS	837 613	1 008 983	1 065 545	980 559

RESULTAT	38 038	37 327	26 792	-29 731
-----------------	---------------	---------------	---------------	----------------

CHARGES	2019	2022	2023	2024
Achat marchandises Restaurant	16 412	18 282	16 145	17 853
Achat marchandises Bar	35 291	41 911	49 417	52 987
Prestations de services	37 636	47 096	60 198	61 204
Matériaux Travaux	0	2 132	2 791	1 300
Fournitures	11 740	11 983	13 708	13 170
Locations	7 999	13 663	11 400	9 148
Charges locatives	6 956	5 322	6 046	500
Entretien & Maintenance	18 831	23 414	26 336	27 000
Assurance	4 790	4 902	5 079	5 500
Documentation et Séminaires, étude	489	412	499	5 800
Personnel extérieur, formation	10 654	14 867	21 086	5 000
Honoraires	6 248	7 693	9 150	9 100
Communication	9 625	10 307	9 445	16 632
Déplacements	17 505	19 027	21 175	19 385
Poste, téléphone & internet	7 083	5 675	5 052	6 000
Frais bancaires	2 196	3 155	3 860	3 574
Adhésions professionnelles	2 939	3 543	4 848	4 800
Taxes	10 257	15 204	16 149	15 506
Salaires bruts	380 325	476 795	505 534	511 106
Cotisations sociales	125 457	150 215	158 297	165 405
Dotations aux Amortissements	23 946	46 026	46 029	38 000
Dotations aux Provisions	0	0	1 043	7 000
Dotations Fonds dédiés	54 450	36 198	32 931	1 000
Autres charges (SACEM & Graphisme)	8 225	12 742	9 885	11 820
Charges financières	237	88	34	0
Charges exceptionnelles	284	1 004	2 617	1 500
Impôts sur les bénéfiques	0	0	0	
TOTAL CHARGES	799 575	971 657	1 038 753	1 010 290

RESULTAT	38 038	37 327	26 791	-29 731
-----------------	---------------	---------------	---------------	----------------

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Cessions, brevets, licences, marques...	11 266	11 266					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	34 798	3 752	31 046	33 611	2 565	7.63	
Installations techniques Matériel et outillage	467 505	325 281	142 224	133 850	8 374	6.26		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées	16		16	16				
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
Total I	513 584	340 299	173 286	167 477	5 809	3.47		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	5 293		5 293	4 347	945		
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 209		4 209	3 975	233	5.87	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	124 853		124 853	97 515	27 338	28.03	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	171 797		171 797	243 420	71 623	29.42		
Charges constatées d'avance (2)	4 468		4 468	4 106	362	8.81		
Total II	310 619		310 619	353 364	42 745	12.10		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	824 203	340 299	483 905	520 841	36 936	7.09		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles		163 326		125 999	37 327	29.62
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		26 791		37 327	10 535	28.22
	Situation nette (sous total)		190 118		163 326	26 791	16.40
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement		103 811		93 718	10 093	10.77
	Provisions réglementées						
	Total I		293 929		257 044	36 885	14.35
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		35 012		36 198	1 186	3.28
	Total II		35 012		36 198	1 186	3.28
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		58 262		97 179	38 918	40.05
	Total III		58 262		97 179	38 918	40.05
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		427		11 308	10 881	96.22
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		23 323		46 876	23 554	50.25
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		57 909		61 406	3 497	5.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes				79	79	100.00
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		15 043		10 750	4 293	39.93
	Total IV		96 702		130 419	33 718	25.85
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		483 905		520 841	36 936	7.09

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

82 403 81 610

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	20 530		18 390		2 140	11.64
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	218 312		185 869		32 443	17.45
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	154 652		136 595		18 057	13.22
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	558 697		590 505		31 809	5.39
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	49 472		22 464		27 008	120.23
Utilisations des fonds dédiés	34 116		29 992		4 124	13.75
Autres produits	17		21		4	18.06
Total I	1 035 796		983 835		51 960	5.28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	65 562		60 193		5 369	8.92
Variation de stock	669		705		36	5.08
Autres achats et charges externes	201 342		173 899		27 444	15.78
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	16 149		15 203		947	6.23
Salaires et traitements	505 534		476 795		28 739	6.03
Charges sociales	158 297		150 215		8 082	5.38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	46 029		46 027		2	0.00
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	32 931		36 198		3 267	9.03
Autres charges	9 885		12 741		2 857	22.42
Total II	1 035 060		970 565		64 495	6.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	736		13 270		12 534	94.46

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 284		1 062		1 222	115.04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	2 284		1 062		1 222	115.04
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	34		88		54	61.70
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	34		88		54	61.70
2. Résultat financier (III-IV)	2 250		975		1 276	130.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	2 986		14 244		11 258	79.04
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2 149		135		2 014	NS
Sur opérations en capital	25 316		23 951		1 365	5.70
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	27 465		24 086		3 379	14.03
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 617		1 004		1 613	160.73
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 043				1 043	
Total VI	3 660		1 004		2 656	264.67
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	23 805		23 082		723	3.13
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	1 065 545		1 008 983		56 561	5.61
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 038 753		971 657		67 097	6.91
5. EXCEDENT OU DEFICIT	26 791		37 327		10 535	28.22